

Montreuil, le 1<sup>er</sup> mars 2023

## Note aux opérateurs

**Objet** : DELTA IE volet Import – Tableau de correspondance globale entre les cases du DAU et les données de la nouvelle déclaration en douane standard  
**Réf** : Règlement délégué modifié 2015/2446 et règlement d'exécution modifié 2015/2447 – Annexes B  
**P.J.** : Tableau de correspondance

En application de l'article 6 1. du code des douanes de l'Union, la déclaration en douane au format document administratif unique (DAU) devient, avec la mise en service de DELTA IE, une déclaration en douane dite standard, c'est-à-dire un message composé d'éléments de données et de sous-données avec une numérotation nouvelle.

Afin de vous aider à appréhender ces changements, vous trouverez ci-joint un tableau présentant la correspondance globale entre les cases du DAU actuel et les données de la nouvelle déclaration en douane standard (H1).

Ce tableau, établi à titre indicatif, constituera une annexe aux instructions à paraître concernant la nouvelle déclaration en douane, qui se substitueront au BOD n° 6705 du 21 mars 2007 relatif au DAU. Il sera mis à jour en tant que de besoin.

Le tableau est également mis en ligne sur le site internet de la douane.

Le bureau COMINT1 - Politique du dédouanement reste à votre disposition pour toute question sur le sujet.

Le chef de bureau,

Michel BARON

Sous-direction du commerce international  
Bureau de la politique du dédouanement  
11, rue des Deux Communes  
93558 MONTREUIL Cedex  
Site Internet : [www.douane.gouv.fr](http://www.douane.gouv.fr)

Courriel : [dg-comint1@douane.finances.gouv.fr](mailto:dg-comint1@douane.finances.gouv.fr)

Réf. : 23000035